

cerfa-13566

Publié le 14/06/2024



Ministère de l'Économie, du Développement et du Commerce
Ministère de l'Énergie

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS D'ENTRÉE



N° 1334943

DECLARATION EN MATIÈRE DE LOCATION DE CHAMBRE D'HÔTE

La loi vous oblige à remplir un formulaire en 3 exemplaires au moins de la commune de destination concernée au application des articles 1, 124 et 131, 124-13 du code de tourisme

A - IDENTIFICATION DE LA CHAMBRE D'HÔTE

NOM COMMERCIAL DE L'ÉTABLISSEMENT (chambres) :

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT :

CODE POSTAL, COMMUNE (exemple : 93800 France) :

LIÉD D'UN HOTEL PARTICULIER (exemple : La Bourgeoise) :

■ CARACTÉRISTIQUES :

☐ RÉFÉRENCE PRÉSENCE ☐ RÉSIDENCE TOURISTIQUE

☐ GARANTIE INDIVIDUELLE ☐ APPARTEMENT

CAPACITÉ DE LOGEMENT : _____ personnes

NUMÉRO DE CHAMBRE D'HÔTE (exemple : 123456789) : _____ chambre(s) d'hôte

ACCUEILLABLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

☐ OUI ☐ NON

■ VALIDATION DE LA LOCATION :

LE LOGEMENT EST LABELLISÉ (exemple : Gîte de France, Citoyennisme...) :

*Document à diffusion gratuite à l'usage de l'administration communale conformément aux dispositions de l'article 1

Information de contact





Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi,

mercredi, vendredi

8h30-12h et 13h30-17h30

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

Horaires : Lundi, mardi,

mercredi, vendredi

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40